



COMMUNIQUÉ DE PRESSE CONJOINT

Vietnam: Abandonnez les charges
contre les défenseurs des droits de l'Homme Bui Thi Minh Hang, Nguyen Thi
Thuy Quynh et Nguyen Van Minh

Paris-Genève, le 25 août 2014. Le gouvernement vietnamien doit abandonner toutes les charges contre les défenseurs des droits de l'Homme Bui Thi Minh Hang, Nguyen Thi Thuy Quynh et Nguyen Van Minh, et les libérer immédiatement, ont dit aujourd'hui l'Observatoire pour la Protection des Défenseurs des Droits de l'Homme (programme conjoint de la FIDH et de l'Organisation mondiale contre la torture (OMCT)) et le Comité Vietnam pour la Défense des Droits de l'Homme (CVDDH).

Le 26 août 2014, à 7h30 du matin, Mme **Bui Thi Minh Hang** (50 ans), Mme **Nguyen Thi Thuy Quynh** (28 ans) et M. **Nguyen Van Minh** (34 ans) doivent comparaître devant le Tribunal populaire provincial de Dong Thap. Ils sont actuellement détenus dans la commune de An Binh, ville de Cao Lanh, province de Dong Thap. Tous trois sont poursuivis sur la base de l'article 245 paragraphe 2 du Code pénal pour « *trouble à l'ordre public* ». Ils risquent de deux à sept ans d'emprisonnement.

« Le harcèlement, l'arrestation arbitraire et les poursuites injustes à l'encontre de Bui Thi Minh Hang, Nguyen Thi Thuy Quynh et Nguyen Van Minh constituent un scénario bien trop connu qui démontre l'inaptitude du Vietnam à respecter ses obligations internationales en matière de droits de l'Homme », a dit le Président de la FIDH Karim Lahidji.

« La communauté internationale doit accroître la pression sur le Vietnam pour obtenir la libération de Bui Thi Minh Hang, Nguyen Thi Thuy Quynh, Nguyen Van Minh ainsi que des dizaines de défenseurs des droits de l'Homme qui restent incarcérés », a pressé le Secrétaire général de l'OMCT Gerald Staberock.

Le 11 février 2014, la police du district de Lap Vo, dans la province de Dong Thap, avait passé à tabac Mme Bui Thi Minh Hang et l'avait arbitrairement placée en détention avec 20 autres militants, dont des blogueurs, des membres de la secte bouddhiste Hoa Hao et des anciens prisonniers politiques, alors qu'ils se rendait depuis Ho Chi Minh Ville dans la province de Dong Thap pour voir l'ancien prisonnier politique Nguyen Bac Truyen et sa femme. Deux jours plus tôt, la police avait procédé à une descente au domicile du couple et placé Truyen en détention.

Dix-huit des vingt et une personnes arrêtées avaient été relâchées le 12 février, mais Mme Bui Thi Minh Hang, Mme Nguyen Thi Thuy Quynh et M. Nguyen Van Minh restaient en détention. Tous trois sont connus pour leurs activités pacifiques en faveur des droits de l'Homme, en particulier pour la liberté religieuse, la libération des prisonniers politiques et le soutien aux victimes des confiscations de terres.

Le 10 mars 2014, la police du district de Lap Vo avait convoqué cinq membres de leur groupe pour les forcer à signer de fausses déclarations corroborant les charges retenues contre Mme Bui Thi Minh Hang. En dépit des menaces de la police, les cinq avaient refusé.

« Le gouvernement vietnamien a, une fois de plus, recours aux fausses accusations pour réprimer les défenseurs des droits de l'Homme. Pour la seconde fois en moins de trois ans, les autorités accusent Bui Thi Minh Hang de « troubler l'ordre public » », a dit Vo van Ai, Président du Comité Vietnam pour la Défense des Droits de l'Homme. **« Cela prouve que le gouvernement vietnamien n'a pas changé ses méthodes et que la répression des défenseurs des droits de l'Homme par le régime de Hanoi continue**

sans relâche, en dépit de toute sa rhétorique affirmant le contraire sur la scène internationale », a-t-il ajouté.

Dans le passé, Mme Bui Thi Minh Hang avait été harcelée pour avoir posté en ligne des informations sur les violations des droits de l'Homme au Vietnam, manifesté pacifiquement en protestation contre la détention arbitraire des défenseurs des droits de l'Homme et fourni de l'aide aux victimes des confiscations des terres. Le 27 novembre 2011, la police de Ho Chi Minh Ville l'avait arrêtée pour « *trouble de l'ordre public* » pour avoir participé à une protestation contre l'arrestation de manifestants à Hanoi plus tôt dans la matinée. Le jour suivant, le Comité populaire de Hanoi l'avait condamnée à 2 ans de détention administrative dans le tristement célèbre « camp de réhabilitation » de Thanh Ha, dans le district de Binh Xuyen, province de Vinh Phuc, sur la base de l'Ordonnance 44 qui autorise la détention sans procès. Mme Bui Thi Minh Hang avait été libérée en juin 2012 sous la pression internationale.

Pour plus d'informations :

- CVDDH : Penelope Faulkner (vietnamien/anglais) - Tel: +33 1 45 98 30 85

- FIDH: Andrea Giorgetta (anglais) - Tel: +66 88 6117722 (Bangkok) / Audrey Couprie (français/anglais/espagnol) - Tel: +33 6 48 05 91 57 (Paris) / Arthur Manet (français/anglais/espagnol) - Tel: +33 6 72 28 42 94 (Paris)

- OMCT: Delphine Reculeau / Miguel Martín Zumalacárregui (français/anglais/espagnol) - Tel: +41 22 809 49 39 (Genève)

Traduction par le Comité Vietnam pour la Défense des Droits de l'Homme